



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DES JÉSUITES

**5^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration du
Conseil de quartier des Jésuites,
Lundi le 12 juin 2023 à 19h,
Bureau d'arrondissement de Charlesbourg,
160, 76^e Rue Est, Salle de La Cité**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M ^{me} Anne Deblois	Vice-Présidente
M. Michel Voisard	Trésorier
M. David Khayat	Administrateur
M ^{me} Catherine Savoie	Secrétaire
M. Michel-Marie Bellemare	Administrateur
M ^{me} Geneviève Khayat	Administratrice
M ^{me} Sylviane St-Louis	Administratrice

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
Monsieur Claude Lavoie	Conseiller municipal District de Saint-Rodrigue
M. Simon Côté	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Jean-Pascal Dumont

Président

Madame Marie-Pierre Boucher

Conseillère municipale,
District de Louis-XIV

4 citoyens étaient présents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

En l'absence de monsieur Jean-Pascal Dumont, madame Anne Deblois préside l'assemblée et souhaite la bienvenue aux membres et citoyens présents.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Anne Deblois fait la lecture de l'ordre du jour et propose des modifications :

Ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal du 13 mars 2023	19 h 05
4.	Suivi du procès-verbal	19 h 10
5.	Adoption du procès-verbal du 17 avril 2023	19 h 20
6.	Suivi du procès-verbal	19 h 25
7.	Adoption du procès-verbal du 8 mai 2023	19 h 35
8.	Suivi du procès-verbal	19 h 40
9.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 50
10.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 30
11.	Période de questions et commentaires des citoyens	20 h 45
12.	Correspondance et trésorerie	21 h 00
13.	Divers	21 h 05
14.	Levée de l'assemblée	21 h 20

RÉSOLUTION 23-CA-34

Madame Sylviane St-Louis propose de retirer les points 5, 6, 7 et 8 en raison de l'absence des procès-verbaux concernés. Elle est appuyée par monsieur David Khayat.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 MARS 2023

Madame Anne Deblois laisse l'assemblée faire la lecture de procès-verbal. Elle demande ensuite si des corrections sont à apporter. Monsieur Claude Lavoie demande de changer, à la page 9, le terme « mesures disciplinaires » pour « rappels de respecter la procédure ». Madame Anne Deblois donne son accord.

RÉSOLUTION 23-CA-35

Il est proposé d'adopter du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 13 mars 2023, tel que modifié. La résolution est proposée par monsieur David Khayat et appuyée par madame Geneviève Khayat.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Puisque le contenu du procès-verbal concerne surtout le déneigement, monsieur David Khayat suggère d'en faire le suivi plus tard dans l'année, lorsque le sujet sera davantage d'actualité. À la question de madame Catherine Savoie, il ajoute que, bien qu'il eût des points de suivi, il n'y a pas d'action à prendre pour ceux-ci. Monsieur Claude Lavoie ajoute qu'il y a eu un plénier dans l'après-midi sur le déneigement. De plus, il commente qu'il serait possible de lier ce point avec un suivi qui pourrait être fait cet automne.

Pour sa part, madame Catherine Savoie revient sur la résolution 23-CA-09 sur le suivi du projet de piste cyclable. Elle demande si monsieur Ernesto Salvador Cobos a reçu les questions qu'elle lui a envoyées. Il confirme qu'il les a bien reçues et qu'il lui reste encore à faire le suivi. À titre informel, monsieur Claude Lavoie répond que les responsables sont encore à l'étape d'analyse et que le dossier n'a pas vraiment progressé. Madame Catherine Savoie explique que c'est pour cela qu'elle a préparé des questions plus précises : afin de permettre au Conseil de se positionner sur l'état de cette analyse. Monsieur Ernesto Salvador Cobos promet de faire un suivi par courriel pour éviter d'attendre à l'assemblée de septembre.

9. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

- Calendrier

Madame Anne Deblois annonce que monsieur Ernesto Salvador Cobos a apporté le calendrier pour les prochaines assemblées, qui comprend celles de septembre à juin 2024. Il ajoute que les deuxièmes lundis du mois sont conservés comme moment de rencontre, sauf ceux d'octobre (où il s'agit d'un jour férié) et de janvier. Il en a modifié la date en raison du fait que les membres du Conseil trouvaient cette date trop hâtive pour commencer des activités, surtout en raison du début du congé des fêtes. Madame Anne Deblois exprime son accord.

RÉSOLUTION 23-CA-36

Il est proposé d'adopter le calendrier des assemblées ordinaires tel que présenté. La résolution est proposée par madame Catherine Savoie et appuyée par monsieur Michel Voisard.

Adoptée à l'unanimité

- Projet de mobilisation en sécurité routière

Madame Anne Deblois invite madame Villeneuve à faire le bilan mobilisation en sécurité routière. Celle-ci commence en parlant des animations faites par l'organisme Accès transports viables auxquelles ont assistées les groupes du préscolaire à la 4^e année, ce qui représente 25 groupes, répartis dans les deux bâtiments prévus pour l'activité. Elle ajoute que les commentaires ont été positifs. Elle continue en parlant de l'activité du 31 mai, où les élèves étaient invités à se présenter à l'école à pied, à vélo ou en trottinette ou d'autres moyens de transport similaires. L'activité se nommait le défi *À Vélo, à pied, je suis capable* et il s'agissait de la mouture revue par Accès transports viables. L'organisme avait publié un résumé de l'activité sur *Facebook* et le Centre de service scolaire a relayé cette publication afin d'inspirer la participation d'autres écoles. Elle raconte que l'organisme a fait un décompte et a dévoilé que, sur 700 élèves, 188 enfants sont venus en transport actif au pavillon du Rucher et 316 le 1^{er} juin au pavillon parc d'Orléans. Elle raconte qu'il a été suggéré de faire participer les transporteurs scolaires l'an prochain, en leur demandant de déposer les enfants un peu plus loin de l'école (sous supervision des adultes et avec l'accord de tous) pour qu'ils puissent également participer à cette activité. Elle raconte aussi la présence de l'organisme Jamais sans mon casque, qui faisait l'ajustement des casques de vélos des enfants. L'activité se serait déroulée jusqu'à l'heure du dîner au Rucher en raison du nombre important d'élèves et les deux bénévoles de parc Orléans ont réussi à rencontrer tous les élèves le matin même. Elle ajoute que 25 casques ont été remplacés ou distribués en fonction de l'état de l'ancien casque de l'enfant ou s'il s'agissait de jeunes qui n'en possédaient pas, mais qui étaient connus pour venir à leurs cours à vélo. Elle juge que l'activité a été une réussite sur toute la ligne, que les parents étaient contents et certains ont même été motivés à adopter ces façons de se déplacer. Elle remercie le Conseil de quartier pour son implication, sans laquelle il n'aurait pas été possible de faire participer autant de groupes à la formation.

Dans un autre ordre d'idée, monsieur Michel Voisard lui demande si elle a de l'information sur le projet d'arrêt d'autobus près de parc Orléans. Elle répond qu'elle a reçu un courriel de sa direction, racontant que le plan est très avancé. Elle ajoute qu'il y aura une rencontre demain sur les projets du Centre de services à laquelle participe la direction de l'école des Deux-Moulins, en plus d'une rencontre de son conseil d'établissement le 14 juin. Il devrait donc y avoir un dépôt du plan final du projet. À une question de monsieur Michel Voisard, elle répond qu'elle croit la construction devrait commencer dès cet été, mais elle devrait avoir une confirmation durant la rencontre mentionnée précédemment.

- Première séance d'information publique sur les terrains des Sœurs-de-la-Charité

Madame Catherine Savoie indique qu'elle a assisté à la 1^{re} séance d'information sur les terres des Sœurs-de-la-Charité. Elle a trouvé l'exercice intéressant. Elle mentionne un point qui y a été soulevé, à savoir qu'il n'y a pas d'intention d'y construire des bâtiments et ce point a été très clair. L'organisation préfère se fier au patrimoine bâti avoisinant pour se transformer et s'adapter aux besoins qui vont émaner des nouveaux aménagements. Elle note aussi l'étroite collaboration de la Ville de Québec à ce projet. Elle ajoute qu'un des points de questionnement a été le niveau de coordination et de planification au niveau de la Ville de Québec, notamment au niveau du boulevard Louis XIV, qui pourrait être transformé pour le stationnement. Elle raconte aussi qu'une piste cyclable sera construite sur la rue du vignoble. Elle commente que la rencontre était préliminaire et générale, mais qu'elle s'est sentie interpellée par les transformations que ce changement pourrait apporter au quartier. Elle pose donc la question aux représentants de la Ville à cet effet. À une question d'une citoyenne, elle explique qu'ils sont résolus à ne pas créer de stationnement sur les terrains des Sœurs-de-la-Charité. Dans les discussions qui ont suivi, madame Catherine Savoie explique que 20 acres ont été dézonés dans le cadre des négociations entre les Sœurs-de-la-Charité et le gouvernement : ces acres ne sont plus en zone agricole. À la suite d'une intervention de madame Anne Deblois, elle précise que des citoyens ont émis des craintes face à la construction de nouveaux bâtiments. En discutant davantage sur la piste cyclable envisagée, un citoyen raconte que la piste cyclable est prévue pour atteindre les Promenades Beauport et qu'elle déboucherait près de la 60^e ou de la 64^e rue. Dans les échanges qui suivent, ce même citoyen ajoute qu'un tel chemin éviterait de passer par le Chemin du petit-village qui est en ascension (en côte). Madame Catherine Savoie exprime toutefois un bémol, à savoir qu'à sa compréhension, elle serait très surprise qu'un chemin soit aménagé directement au milieu de ces terres. Elle continue son exposé en disant que l'accès aux citoyens a été très demandé durant cette rencontre et elle se demande comment ils allaient rendre cet accès possible, puisque chaque parcelle sera utilisée pour l'agriculture.

À une question d'une citoyenne, elle précise que tous les aspects de l'agriculture y seront touchés : communautaire, maraîcher, pédagogie citoyenne, innovation et autres. Elle nuance toutefois que tous les points de vue émis ont été pris en note.

De plus, après une question de monsieur Michel-Marie Bellemare, elle ajoute que, bien que le Gouvernement du Québec en soit le propriétaire, ils se demandaient comment créer un modèle de gestion qui permettra de rentabiliser ces activités.

Elle note au passage que la même présentation sera représentée en ligne le 14 juin et invite les gens présents à y assister. En réaction à une question d'une citoyenne, monsieur Ernesto Salvador Cobos et elle précisent que l'activité est publique, organisée par le MAPAQ, que le lien est publié sur la page *Facebook* du Conseil de quartier et que les informations s'y rattachant sont sur le site du MAPAQ.

Un citoyen demande alors si la question de l'ancien chemin des terres, qui débouchait sur le chemin Petit-Village a été abordée. Madame Catherine Savoie lui répond que la question de la nature des sols sera étudiée à la prochaine étape, afin de déterminer les cultures qui y seront possibles. À une seconde question, elle ajoute que le terrain boisé au nord était en partie aux Sœurs-de-la-Charité et qu'il s'agit d'un milieu humide. Elle continue sa présentation en indiquant sur la carte interactive les terrains concernés. Elle conclut en commentant qu'il s'agissait d'une démarche complète et élaborée et réinvite les gens présents dans la salle à y participer. Monsieur Claude Lavoie mentionne qu'il est possible de remplir un questionnaire en ligne lié à cette consultation jusqu'au 1^{er} juillet.

Monsieur Michel Voisard revient sur la question posée précédemment par madame Catherine Savoie et demande à monsieur Claude Lavoie si la Ville suit ce projet et pense à bonifier le projet. Celui-ci répond à l'affirmative, mais souligne les enjeux de juridiction. Monsieur Michel Voisard et madame Catherine Savoie soulèvent les enjeux de stationnement et d'accès à ces terres, qui devront être pris en charge par la Ville. Monsieur Claude Lavoie suggère que le Conseil demande à un responsable de la Ville associé à ce projet de donner des explications à cet effet à l'automne, une fois les résultats des consultations seront publiés. Plus tard, en réponse à une intervention de monsieur Ernesto Salvador Cobos, madame Catherine Savoie ajoute qu'elle croit que ces consultations constituent davantage une validation, en expliquant que, sans l'avoir défini concrètement, les grandes lignes du projet ont déjà pris forme.

- Stationnement

Madame Catherine Savoie raconte qu'elle a tenté de contacter le Centre de service scolaire des Premières Seigneuries en lien avec l'augmentation de la canopée et sur les travaux du stationnement de la Polyvalente de Charlesbourg. Elle commente qu'aucun nouvel arbre n'y a été planté. Elle s'est questionnée sur les causes de cette inaction et a contacté le Centre de service scolaire pour obtenir une programmation des travaux. Elle dit qu'elle n'a pas eu de réponse et qu'ils ont cessé de lui répondre. Elle considère la situation comme décevante et considère que, reconnaissant que l'administration municipale est débordée, le Conseil de quartier pourrait jouer un rôle de vigile sur son territoire, en identifiant les projets de travaux et en informant la Ville sur la possibilité d'y faire arrimer ces projets comme celui de l'augmentation de la canopée. Plus tard, monsieur Claude Lavoie commentera qu'il s'agit d'une bonne idée, surtout que la Ville songe à cibler des terrains pour planter des arbres, en raison du peu de demandes de la part des citoyens pour ceux-ci. Il ajoute que la Ville pourra faire un suivi après ces signalements du Conseil, comme envoyer les équipes de foresterie pour analyser les terrains ciblés. Un citoyen commente qu'un tel terrain au parc de la Montagne des Roches pourrait recevoir plusieurs arbres. Monsieur Michel-Marie Bellemare énonce que, l'an dernier, que plusieurs des parcs manquaient d'arbres.

Interpellée à ce sujet, madame Villeneuve du conseil d'établissement de l'école des Deux-Moulins recommande de s'adresser aux conseils d'établissement, alors qu'elle émet l'hypothèse que certains parents pourraient se sentir interpellés par ces projets. Elle croit que le conseil d'établissement de la Polyvalente aurait été au courant de ceux-ci et qu'ils constitueraient une porte d'entrée pour obtenir les informations mentionnées. Madame Catherine Savoie répond que cette façon de faire ne permettra pas de prévenir de telles situations à l'avenir, mais madame Villeneuve lui répond que cela lui permettrait au moins de comprendre ce qu'il s'est passé. Madame Catherine Savoie demande alors à monsieur Claude Lavoie si une partie du stationnement appartient à la Ville. Il répond qu'il va en faire la vérification. Plus tard, madame Catherine Savoie demande à madame Villeneuve si la Ville pourrait participer aux aménagements qui s'en viennent pour l'école des Deux-Moulins. Cette dernière répond que le plan suit les programmes provinciaux *Lab-École* et *Embellir vos cours*. Madame Catherine Savoie croit que la participation de l'école au programme de la Ville leur permettrait de bonifier leur projet en finançant l'achat, la plantation et l'entretien des arbres. Madame Villeneuve répond qu'elle va en parler à son conseil, mais que c'est le Centre de services qui chapeaute les travaux. Monsieur Claude Lavoie ajoutera plus tard que le nom du programme est *Collectif canopée*.

RÉSOLUTION 23-CA-37

Il est proposé de demander à la Ville de Québec de prendre contact avec le Centre de services scolaires des Premières seigneuries dans le but analyser la possibilité de planter des arbres dans les deux bandes gazonnées du stationnement de la Polyvalente de Charlesbourg et sur le long de la rue de Nîmes. La résolution est proposée par madame Catherine Savoie et appuyée par monsieur Michel-Marie Bellemare.

Adoptée à l'unanimité

Un citoyen demande comment le Conseil pourra faire le suivi des demandes pour la plantation des arbres. Madame Catherine Savoie répond que les résolutions peuvent aider à faire ce suivi et monsieur Claude Lavoie ajoute que, lorsque les conseils demandent un suivi, ils sont dans une situation privilégiée où, souvent, c'est un élu qui s'assurera de celui-ci. De plus, il ajoute qu'ils entrent dans un processus d'analyse qui leur est propre. Monsieur Michel Voisard suggère pour sa part qu'à l'automne, il pourrait y avoir des consultations publiques pour les gens du quartier au sujet de la canopée. Il reçoit l'accord de quelques membres et monsieur Claude Lavoie suggère d'inviter les membres de l'équipe de la foresterie. Une citoyenne ajoute qu'il serait préférable que cette même équipe vienne donner une séance d'information avant la consultation, pour connaître le processus de décision ainsi que la politique qu'ils appliquent. Monsieur Ernesto Salvador Cobos, pour sa part, suggère que le Conseil tente de prendre contact avec le Centre de services, puisqu'il croit que cette façon de faire sera plus rapide que si la Ville le faisait. Madame Catherine Savoie lui répond qu'elle va tenter de les contacter d'une autre façon. Monsieur Michel-Marie Bellemare, quant à lui, préfère envoyer la résolution qui vient d'être adoptée à la Ville, pour savoir si l'administration municipale est capable de faire des démarches pour accélérer le processus.

Une citoyenne revient sur une question qu'elle avait posée à la dernière assemblée sur la coupe des arbres sur le boulevard Jean-Talon. Monsieur Claude Lavoie lui répond qu'il s'agissait bien d'arbres condamnés qui ont été coupés. Toutefois, plusieurs membres de l'assemblée se questionnent sur la raison pour laquelle les souches ont été laissées sur place si la raison de la coupe était une infection à l'agrile du frêne. Un citoyen ajoute que la coupe date d'au moins 1 mois.

10. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur Claude Lavoie commence à parler des annonces de *Québec, ville animée* sur les activités qui auront lieu cet été dans les parcs et les quartiers cet été. Il raconte que la Ville a décidé de continuer dans sa volonté de diriger celles-ci vers les différents quartiers et sortir celles-ci du centre-ville. Il cite en exemple les différents spectacles prévus au parc de la Commune. Il ajoute que les activités prévues pour les PVE (camps de jours) seront aussi offertes dans les parcs publics. Il commente aussi la plateforme *Québec animée* en ligne, qu'il considère bien faite et qu'on peut chercher les activités par arrondissement, par type d'activité, par date, entre autres. Il ajoute que beaucoup d'activités sont disponibles (500, presque toutes gratuites) et qu'elles sont très diversifiées. Il ajoute qu'une bonne portion du budget de la Ville de Québec a été consacrée aux artistes locaux. Il continue en disant que ces informations seront diffusées dans le journal publié par la Ville, surtout pour citoyens plus âgés, qui ont demandé à continuer de la recevoir sous forme papier. Madame Anne Deblois fait aussi remarquer que ces activités sont offertes peu importe la température, sauf en cas de météo extrême. Madame Catherine Savoie suggère de publier un lien vers ce site sur la page *Facebook* du Conseil de quartier.

Sur un autre point d'information, monsieur Claude Lavoie a appris le matin qu'il serait prévu d'aller directement vers les conseils de quartier et les centres de services scolaires pour faire des consultations lorsqu'il y aura des projets de rénovation majeurs ou de constructions de parcs. Il y a aussi une possibilité, lorsque ce sera nécessaire, que les conseils de quartier fassent partie des partenaires externes, où ils seront interpellés dans les projets majeurs de plus de 250 000 \$. Il ajoute qu'ils seront interpellés de plus en plus dans les services d'animation et de loisirs qui seront offerts directement dans les quartiers. Il ajoute que le tout devrait se déployer dans la prochaine année. Il énonce tout de même qu'il pourra donner plus de détails à l'automne, car il s'agit d'un projet assez récent. L'objectif est de se rapprocher des utilisateurs en informant et consultant les conseils de quartier.

Dans un autre ordre d'idée, monsieur Michel Voisard rapporte que le maire aurait demandé au Réseau de transport de la Capitale (RTC) un plan pour étendre son circuit de vélo dans les quartiers. Il demande alors à monsieur Claude Lavoie s'il y a un échancier pour cette demande. Monsieur Claude Lavoie lui répond que le circuit à Vélo s'est rendu à la 24^e rue et l'objectif pour l'an prochain est de posséder une flotte de 1 400 vélos. Il ajoute que madame Marie-Pierre Boucher et lui-même font beaucoup de demandes pour que le RTC monte le service plus haut dans les quartiers de Charlesbourg pour avoir un rayon de service intéressant. Il estime que cet objectif pourrait être atteint en 2024, mais qu'il ne fait pas d'engagement à cet effet. Madame Catherine Savoie lui demande s'il y a une volonté de raccorder les débarcadères de vélo sur le réseau électrique pour le rechargement des vélos. Il répond que cette demande leur est déjà parvenue et que ce dossier est à l'étude. Il ajoute qu'il y a aussi eu une demande pour que les vélos soient chargés à l'énergie solaire. Ensuite, il explique que la borne l'est, mais que les vélos ne sont pas rechargés de cette façon. Il commente par ailleurs que ce service est victime de son succès, que son utilisation est exponentielle.

Pour sa part, madame Catherine Savoie commente que la recherche à l'énergie solaire n'est pas idéale, car elle peut être victime des aléas de la température. Madame Anne Deblois ajoute que le solaire pourrait constituer une recharge d'appoint. Monsieur Claude Lavoie conclut en disant qu'une fois que le corridor nord-sud sera établi, il sera plus facile pour des infrastructures de ce type de se créer et de s'imbriquer autour de celui-ci. Un citoyen commente que des installations de stationnement intermodal (il cite les *parks and peddle* américains) pourraient contribuer à améliorer le circuit cycliste de Québec. Il suggère même d'utiliser le site d'Expo cité et rendre les stationnements disponibles à certaines heures. Monsieur Claude Lavoie lui répond que les stations de tramways seront aussi intermodales.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Une citoyenne demande s'il y a du nouveau au niveau des constructions près de la 78^e rue et du boulevard Henri-Bourrassa et elle a remarqué que des arbres y ont été coupés. Plus tard, monsieur Claude Lavoie commentera qu'il est étrange qu'il y ait eu coupe d'arbre. Il ajoute qu'il va faire des vérifications. La même citoyenne demande aussi à quel moment commencera le projet Îlot 76. Monsieur Claude Lavoie répond que cette question a été soulevée au conseil d'arrondissement et que rien n'a démarré, mais que le projet n'est pas mort. Monsieur Michel Voisard croit qu'ils sont en train de réaliser une analyse des sols. À une question de la citoyenne, monsieur Claude Lavoie ajoute que le promoteur a reçu toutes les dérogations nécessaires. Cette dernière demande ensuite où en est le projet près de la 76^e rue, à l'ancien poste d'essence près du restaurant Saint-Hubert. Monsieur Claude Lavoie répond qu'il n'en sait rien. Une discussion s'en suit sur la décontamination du terrain, mais la citoyenne et monsieur Michel Voisard disent que ces terrains le sont déjà. Monsieur Claude Lavoie rappelle que, s'il n'y a pas de demande de dérogation, il se peut que la Ville ne voie pas certains projets et qu'ils ne sont pas au courant de tous ceux présents sur le territoire.

12. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Au niveau de la correspondance, monsieur Ernesto Salvador Cobos mentionne la revue *Urbanité*. Il distribue la version papier et dit qu'il enverra une version électronique plus tard.

Pour la trésorerie, monsieur Michel Voisard indique qu'il y a 3 468,92 \$ dans le compte, ce qui inclut le 1 500 \$ prévu pour le projet de pancarte. Il ajoute que monsieur Jean-Pascal Dumont a proposé une séance de travail en juin et qu'il proposera un moment de rencontre via la plateforme *Doodle*.

RÉSOLUTION 23-CA-38

Il est proposé de verser la somme de 100 \$ à monsieur Simon Côté pour la rédaction du procès-verbal de juin. La proposition est proposée par madame Anne Deblois appuyée par madame Catherine Savoie.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 23-CA-39

Il est proposé de rembourser monsieur Michel Voisard, pour la somme de 27,97 \$, afin de le compenser pour l'achat de café et de beignes chez Tim Hortons pour la 5^e Assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier des Jésuites de mai 2023. La résolution est proposée par madame Anne Deblois et appuyée par madame Sylviane St-Louis.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Michel Voisard raconte qu'il a reçu la correspondance du registraire des entreprises pour la mise à jour annuelle. Il ajoute aussi qu'il y a eu des changements dans la procédure à respecter, à savoir qu'il demande la date de naissance des administrateurs et leurs pièces d'identité. Monsieur Michel Voisard veut vérifier avec eux ce que le registraire souhaite exactement et donnera l'information durant la prochaine séance de travail.

RÉSOLUTION 23-CA-40

Il est proposé d'autoriser monsieur Michel Voisard à payer 38 \$ au registraire des entreprises pour la mise à jour annuelle. La résolution est proposée par madame Anne Deblois et appuyée par monsieur David Khayat.

Adoptée à l'unanimité

Monsieur Ernesto Salvador Cobos pose alors une question demandant si les pancartes ont été créées. Monsieur Michel Voisard répond que la prochaine réunion de travail va porter sur le choix de l'entreprise pour la création des pancartes. Il ajoute que plusieurs conseils de quartiers l'ont fait et monsieur Claude Lavoie ajoute qu'il y a un mouvement de consolidation de moyens financiers des conseils pour de tels projets.

13. DIVERS

Monsieur Michel Voisard annonce que, à la demande de monsieur Jean-Pascal Dumont, qu'il a envoyé le rapport annuel au bureau de monsieur Jonathan Julien, député provincial de la circonscription de Charlesbourg, mais qu'il n'a toujours pas eu de réponse. Il note qu'il s'agit de la 3^e fois que le Conseil de quartier tente de communiquer avec son bureau par courriel, mais qu'aucune réponse n'est reçue.

Monsieur Ernesto Salvador Cobos, de son côté, parle de la consultation sur la biodiversité, qui a commencé la semaine dernière. Il raconte qu'il s'agit de la première partie de la démarche, qu'elle s'adresse à tous les citoyens et qu'il est possible d'y participer jusqu'au 30 septembre. Il ajoute que cette consultation a pour but de donner des idées, de discuter des inquiétudes environnementales et de faire des propositions d'actions pour protéger la biodiversité sur le territoire de la ville. Il présente aussi à l'assemblée la façon de consulter les informations sur cette consultation.

Il ajoute que 3 thèmes seront proposés, soit les milieux naturels, les pratiques municipales et la sensibilisation et la mobilisation citoyenne. Il ajoute qu'on peut donner des idées et de donner nos préférences (coup de cœur) aux endroits à protéger sur la plateforme en ligne. Il y a aussi la possibilité de proposer des thèmes supplémentaires. Il conclut en ajoutant qu'un courriel sera envoyé aux membres du Conseil à cet effet. Monsieur Claude Lavoie ajoutera plus tard que peu de milieux urbains sont candidats pour être désignés comme région de biosphère par l'UNESCO.

Pour sa part, madame Catherine Savoie a posé une question à l'*Agro parc* en lien avec les « jardins démonstratifs » (elle ne se souvient plus du terme exact) et de l'idée de retirer des espaces de gazon pour y bâtir des jardins et inspirer les citoyens à en faire chez eux.

Elle demande ensuite à monsieur Claude Lavoie, au sujet des consultations publiques, quelles sont les dates pour celles concernant les terrains qui longent la 41^e rue. Il lui répond qu'elles auraient lieu dans deux semaines et monsieur Ernesto Salvador Cobos ajoute que la date sera publiée demain. Il ajoute aussi, en réponse à une question de madame Catherine Savoie, que celle-ci concerne tout le lot des Galeries Charlesbourg. Monsieur Claude Lavoie précise qu'une autre consultation aura lieu cet automne sur la friche de la 41^e rue. Pour finir, monsieur Ernesto Salvador Cobos ajoute qu'un courriel sera envoyé au Conseil, car ce sont surtout les résidents des alentours qui seront convoqués pour cet atelier.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Anne Deblois propose la levée de l'assemblée à 20h45.

Procès-verbal rédigé par M. Simon Côté et révisé par M. Jean-Pascal Dumont et M^{me} Catherine Savoie.

SIGNÉ

SIGNÉ

M. Jean-Pascal Dumont, président

M^{me} Catherine Savoie, secrétaire